UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de pharmacie

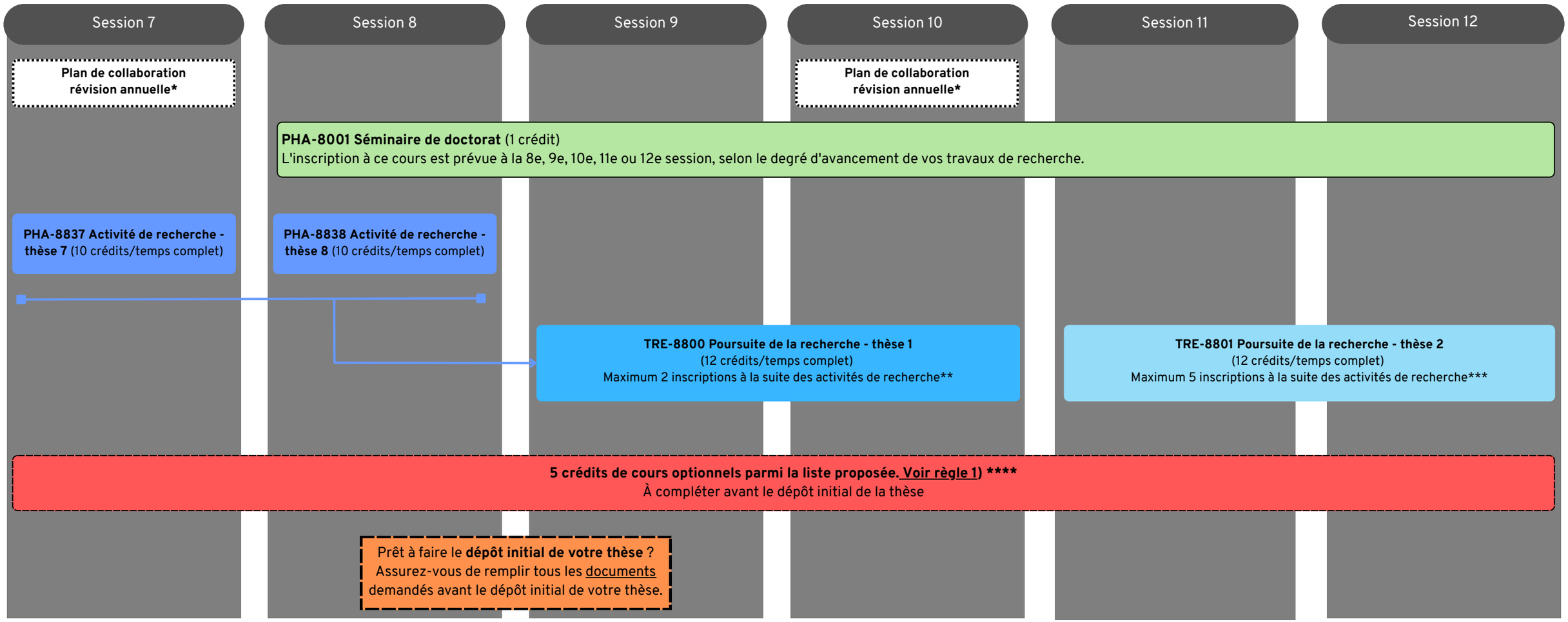
DOCTORAT EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

CHEMINEMENT TYPE

Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	Session 5	Session 6
Plan de collaboration initial			**Plan de collaboration révision annuelle***		
PHA-8000 Examen de doctorat (4 crédits) Inscription obligatoire lors de la 1ère session. Réussite du cours avant la fin de la 3e session.					
PHA-8831 Activité de recherche - thèse 1 (8 crédits/temps complet)	**PHA-8832 Activité de recherche - thèse 2** (9 crédits/temps complet)	**PHA-8833 Activité de recherche - thèse 3** (10 crédits/temps complet)	**PHA-8834 Activité de recherche - thèse 4** (11 crédits/temps complet)	**PHA-8835 Activité de recherche - thèse 5** (11 crédits/temps complet)	**PHA-8836 Activité de recherche - thèse 6** (11 crédits/temps complet)
5 crédits de cours optionnels parmi la liste proposée. Voir règle 1) **** À compléter avant le dépôt initial de votre mémoire					

DOCTORAT EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

CHEMINEMENT TYPE



*Le plan de collaboration est établi de façon concertée par la personne étudiante et la direction de recherche, lors d'une rencontre obligatoire tenue le plus tôt possible, ou au plus tard avant la fin de la première année d'études. Ce plan est à réviser au moins une fois par année avec votre direction de recherche.

** TRE-8800 et TRE-8801 ne sont pas des cours obligatoires et ne sont pas contributoires au programme. Ils visent à terminer la rédaction de la thèse qui a pour objectif de démontrer que l'étudiant peut apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine du savoir et qu'il est apte à poursuivre des travaux de façon autonome.

*** Pour continuer cette activité au-delà de 5 inscriptions, vous devrez obtenir l'autorisation de la direction du programme et de votre direction de recherche.

**** Pour vous inscrire à un cours en dehors de la structure du programme et que celui-ci devienne contributoire à votre cheminement, vous devrez d'abord obtenir l'approbation de votre direction de recherche et de la direction de programme. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Pour plus d'informations concernant les droits de scolarité et les frais institutionnels associés à l'inscription aux activités de recherche, veuillez consulter le lien suivant : https://www.ulaval.ca/etudes/droits-de-scolarite/activites-de-recherche